



Mercredi 02.09.09 | 42e année | No 24

Hebdomadaire officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



L'avenir est en marche

Dans son contrat d'agglomération signé avec le Canton, le Réseau des Trois Villes fixe comme objectif l'étude d'une nouvelle répartition de compétences entre le Canton et les Trois Villes, respectivement les agglomérations du Littoral et des Montagnes. Une plus grande autonomie des communes est recherchée. Le principe de subsidiarité est alors reconnu par les partenaires : une prestation doit être assumée par l'échelon le plus proche du citoyen et le plus efficace pour la tâche donnée.

Une réflexion est lancée par le Conseil d'Etat et le Réseau urbain neuchâtelois. Cette démarche quelque peu académique fait ressortir une ambiguïté florentine entre le rôle de l'Etat et celui du RUN. En effet, l'un et l'autre sont présidés par le Conseil d'Etat alors qu'il s'agit de réfléchir aux compétences nouvelles des communes.

Décision est alors prise par l'Association des communes neuchâteloises de lancer les Etats Généraux des communes. Les communes prennent leur avenir en main en y associant tous les partenaires concernés y compris les exécutifs et législatifs cantonaux et communaux.

Compiqué me direz-vous. Certes, mais désormais la démarche est mieux ciblée. Les résultats qui porteront sur les compétences des communes et un nouveau découpage territorial sont attendus pour la fin de l'année.

Cette étape franchie, ce sera alors au Canton de réfléchir à sa réforme et pourquoi pas de réviser le fonctionnement du Grand Conseil et de doter le Conseil d'Etat des moyens nécessaires pour accentuer les collaborations avec d'autres cantons.

Rendez-vous dans quelques mois pour faire le point.

Pascal Sandoz
Conseiller communal
directeur de la politique d'agglomération



La Ville est bien décidée à réorienter les activités de l'ancien théâtre de Neuchâtel.

Une maison ouverte à tous

Nouveau départ pour l'ancien théâtre de la ville! Après neuf ans d'exploitation par l'Association « La Maison du Concert » et à l'heure du bilan avant de renouveler le bail pour 5 ans, la Direction de la culture a fait le point sur le projet initié en 2000 à l'époque de l'ouverture du Passage. Conclusion: une réorientation s'avère indispensable!

De nombreuses créations de qualité ont vu le jour dans ce lieu au fil des ans. Par contre, la Maison du Concert est demeurée insuffisamment ouverte au public et trop difficilement accessible pour de nombreux acteurs culturels qui ne peuvent se la payer.

Pas de changement au Bistrot

Concrètement, la Direction de l'environnement ne renouvellera pas dans une année le bail conclu en 2000 pour dix ans avec l'Association de La Maison du Concert qui ne regroupe plus à ce jour que le Théâtre à tous les étages, l'ensemble de musique de chambre « Les Chambristes » et la compagnie de danse Tapenads. Pour ce qui est du Bistrot du Concert, la Ville va proposer aux gérants de reprendre le bail à leur nom. Aucun changement en perspective donc pour les clients!

Fédérer les indépendants

La Direction de la culture entend mettre à profit les mois qui viennent

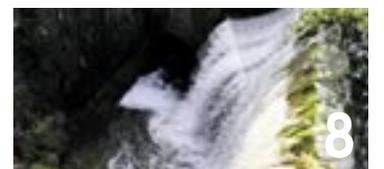
pour développer un concept d'exploitation de l'ancien théâtre qui permette d'accueillir davantage de spectacles tout en réservant une place privilégiée à la création. La Ville aimerait faire de cet endroit emblématique le lieu privilégié de tous les indépendants du domaine des arts de la scène oeuvrant à Neuchâtel. Elle souhaite également que les acteurs culturels puissent accéder facilement et à des conditions financières supportables à cette scène idéalement située au coeur de la cité. Une large consultation sera organisée cet automne parmi les milieux intéressés – les résidents actuels y compris – afin de trouver tous ensemble la meilleure façon de gérer cet endroit.



L'Université populaire neuchâteloise propose de nouveaux cours à des prix très attractifs pour 2009-2010.



L'Orchestre de la Haute Ecole de Genève interprète « le couronnement de Poppée ».



Le quartier de Serrières propose cinq visites « Au fil de l'eau » le samedi 12 septembre.

STOPPPA Fils SA
028-423046

PLÂTRERIE-PEINTURE
Neuchâtel Hauterive Peseux 032 730 30 90



PLASLICA S.A.

Orée 30 - 2000 Neuchâtel
Tél. 032 724 06 96

REVÊTEMENTS DE SOLS

Tapis - Parquets - P.V.C.

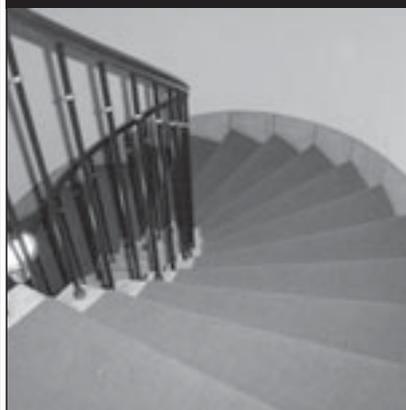
EXPOSITION:

Rue des Pâquiers 22
2072 Saint-Blaise
Tél. 032 753 74 64
Fax 032 753 57 25

028-424949

Falk Frères SA

«Parquets - Tapis - PVC»



Tapis tendu ou collé

Sablons 35 - 2000 Neuchâtel
Tél. 032 725 77 60
Natel 079 637 33 19
www.falkfreres.com

Dans ce numéro

Quatre concerts d'exception

Antonio Indaco et son association lancent une seconde saison des Grands Interprètes. Quatre concerts sont prévus au Temple du Bas entre musique classique et jazz. Le hautboïste Heinz Holliger ouvrira la marche le 19 octobre.

Page 5

Au fil de l'eau

La 16^e édition des Journées européennes du patrimoine se déroulera les samedi 12 et dimanche 13 septembre sur le thème «Au fil de l'eau». Dix-sept visites sont à découvrir dans le canton de Neuchâtel.

Page 8-9

Finances au menu du Conseil général

La séance de reprise du Conseil général aura lieu lundi soir. La commission financière propose diverses mesures pour mieux maîtriser les finances communales. Elle demande notamment une planification financière appropriée.

Page 10

Projet de collecte

David Haerberli présente un projet de collecte de matériel visant à équiper le centre culturel Léopold Sédar Senghor de Pikine, au Sénégal. Amadou Fall Ba, membre de l'association Africulturban est à l'origine de ce projet.



Page 16

La section du Littoral de l'Université populaire neuchâteloise propose une palette de 68 cours pour 2009-2010



Claude Favez, professeur de musique, dispensera deux cours au Manoir du Pontet, dans le salon de musique de Madame de Charrière.

De tout un peu

Pour 2009-2010, l'Université populaire neuchâteloise propose 68 cours différents, soit douze de plus que l'année passée. Répartis de fin août 2009 à juin 2010, les cours sont dispensés par une quarantaine de collaborateurs. Des cours de langues, des cours culturels et encore bien d'autres surprises attendent les personnes intéressées.

Du côté des langues, allemand, italien, espagnol, anglais et cours de perfectionnement en français sont au programme. La section du Littoral propose un total de 16 cours de langue. Plusieurs niveaux sont enseignés pour répondre aux besoins du plus grand nombre de participants. A noter qu'en anglais, il est possible de se préparer au passage des examens du First Certificate. Dans un registre un peu différent, le cours intitulé «parler en public» est destiné à l'apprentissage de diverses tactiques lors de la prise de parole. Il s'agit notamment d'apprendre à gérer son trac en découvrant plusieurs stratégies pour le maîtriser, ou du moins pour l'apprivoiser.

Art et culture

Sur le plan artistique, un cours d'initiation à l'aquarelle permettra aux curieux de s'intéresser aux objets

de la nature. Il s'agira d'apprendre les premières techniques de cet art. A noter qu'il n'est pas nécessaire de savoir dessiner ou peindre. Le cours «danse de salon» figure parmi les nouveautés du programme 2009-2010. Ouvert aux jeunes comme aux moins jeunes, ce cours offre un éventail varié de danses de salon. Les étudiants venant en couple bénéficieront d'un prix spécial. Dans le domaine musical, deux cours auront lieu au Manoir du Pontet, dans le salon de musique de Madame de Charrière. Ce lieu exceptionnel donnera à ces cours une ambiance toute particulière.

Raconter des contes

Le programme 2009-2010 propose également quelques cours tout à fait inattendus. Un cours sur la thématique des probabilités a pour but d'initier les participants à quelques problèmes statistiques en lien avec la vie quotidienne. Dans un domaine diamétralement opposé, un cours de psychologie sur les relations familiales tentera de mettre en évidence certains mécanismes liés à la vie de famille. Un autre cours sera consacré à l'art de raconter des contes. Diverses techniques d'apprentissage seront passées en revue, dans une ambiance chaleureuse.

Pour ceux qui préféreraient s'en tenir à la théorie, le cours intitulé «Contes et légendes de la tradition orale» explique comment les contes nous sont parvenus.

En temps de crise

L'Université populaire neuchâteloise tente d'offrir une gamme de cours aussi variée que possible à des prix très abordables. L'ensemble de ses cours est ouvert à toute personne désirant prendre part à une activité. Aucun diplôme de formation préalable n'est demandé. En qualité d'Université populaire, celle-ci s'efforce de pratiquer des prix accessibles, même durant la période de crise que traverse le canton de Neuchâtel! Une conférence publique, animée par J.-P. Ghelfi, aura justement lieu au Club 44, à la Chaux-de-Fonds sur le sujet de la crise économique. Le thème de la crise sera également approfondi dans deux autres cours.

(ak)

Pour plus d'informations :

Téléphone ou fax: 032 725 50 40
Courriel: upn-littoral@rpn.ch

Programme et inscriptions sur:
<http://upn.cpln.ch>



Le CAN s'intéresse dans sa nouvelle exposition à la culture produite hors des grands centres

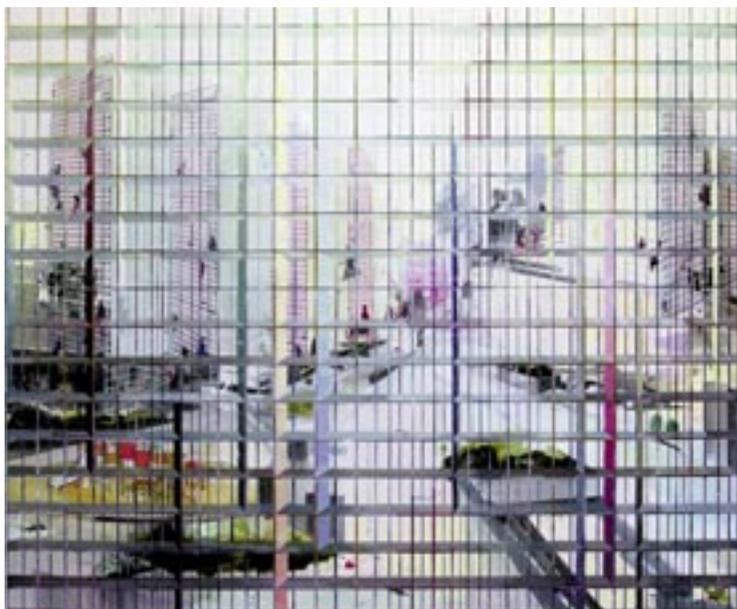
Art de la périphérie

Le Centre d'Art de Neuchâtel (CAN) s'associe au Festival Eternal Tour et présente dès samedi dans ses locaux de la rue des Moulins une exposition d'art contemporain réunissant huit artistes. A apprécier en écho à une autre exposition du même genre aux Caves du Palais et au faux bloc erratique du Musée d'ethnographie.

Abordant la question du cosmopolitisme au 21^e siècle, Eternal Tour interroge l'hégémonie culturelle eurocentriste. L'exposition Périférikis proposée par Kader Attia au CAN développe quant à elle une réflexion complémentaire, en invitant des artistes issus des périphéries artistiques. Ces artistes proviennent en effet majoritairement de lieux de production dits marginaux, situés hors des pays ou des villes telles New York, Berlin, Londres ou Paris, longtemps présentés comme les lieux d'émergence incontournables de l'art contemporain.

La physique des cercles

Plus encore qu'un décentrement permettant un recadrage, c'est un questionnement des identités localisées et figées que propose l'exposition. Pour évoquer ce nouveau terrain, Kader Attia aime à rappeler la métaphore des cercles concentriques qui agitent le plan d'eau après un impact. En effet, les cercles



Sentinelles, une huile sur toile de l'artiste marocain Driss Ouadahi qui vit à Düsseldorf. • Photo: sp

rayonnent en s'éloignant du centre, jusqu'à se rencontrer et se dissoudre dans un nouvel espace, apparemment secondaire, mais potentiellement créateur et d'une ampleur inattendue.

Rencontre et métissage

Les artistes exposés au CAN sont les tenants d'un syncrétisme culturel, moins schématique, mais plus réel et porteur d'avenir, que la représentation des identités que nous propose le

monde médiatique. Loin de la vision binaire opposant ainsi les codes de l'Orient et de l'Occident, c'est d'une rencontre dont ces oeuvres témoignent, d'un métissage des esprits et des cultures. La vie en périphérie est ainsi une réinvention : elle ne concerne pas seulement l'individu, mais touche aussi les formes de la pratique artistique, réappropriée, recrée et repolitisée.

CAN, Moulins 37, tous les après-midi du mercredi au dimanche,

jusqu'au 11 octobre. Visite guidée par Arthur de Pury le mardi 8 septembre à 14h et le samedi 3 octobre à 17h.



Le couronnement de Poppée

L'Orchestre de la Haute Ecole de musique de Genève (qui intègre les étudiants de Neuchâtel) interprétera samedi et dimanche au Passage « Le couronnement de Poppée », un opéra en trois actes de Monteverdi. L'amour gouverne le monde, c'est bien connu ! Et la courtisane Poppée interprétée par Clémence Tilquin nous le prouve encore une fois. L'empereur romain Néron marié à l'impératrice Octavie s'éprend de Poppée. Ambitieuse, celle-ci pousse Néron à répudier Octavie et à tuer Sénèque son précepteur. Et devient impératrice en un seul jour...

Mis en scène par François Rochoaix et dirigé par Leonardo Garcia-Alarcon, cet opéra chanté en italien avec sous-titrage en français est proposé à Neuchâtel par l'Association des Amis du Conservatoire.

Théâtre du Passage, générale payante samedi à 20h, spectacle dimanche à 17h.



Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente «Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel».

Jusqu'au 12 septembre, exposition «Voyageurs au Levant et dans la Grande Asie du XVII^e au XIX^e siècle». Ouvert lu-ve de 8 à 20 heures, sa de 8 à 17 heures.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente «La nature dans tous ses états». Jusqu'au 3 janvier 2010: «Le monde selon Suchard». Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Jeudi 3 septembre à 20 heures, soirée témoignages: des anciens employés Suchard racontent. Entrée libre.



Programme détaillé sur www.mahn.ch

Samedi 5 septembre à 11h15: «Sur nos monts, quand Suchard annonce un brillant réveil...» Visite de l'exposition par Régis Huguenin et le prof. Laurent Tissot.

Dimanche 6 septembre à 14, 15 et 16 heures, démonstrations publiques des automates Jaquet-Droz.

Mardi 8 septembre à 11h15: «Cacao versus pavot». Visite de l'exposition par Donatella Bernardi.

Mercredi 9 septembre à 16h30: «Le Spinario-Le faiseur d'histoire». Visite de Beat Lippal, pour Eternal Tour 09, par Grégoire Estermann.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 31 décembre 2010, exposition «Retour d'Angola». Du 5 septembre au 16 mai 2010, exposition «Helvetia Park». Inauguration samedi 5 septembre à 18 heures. Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 28 février 2010, exposition «parce Queue». Ouvert ma-di de 10 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 6 septembre, exposition Pier Paolo Pasolini – «Qui je suis». Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch Fermé les 3, 4, 9, 10 et 11 septembre.

Dimanche 6 septembre à 17 heures, conférence suivie d'une discussion autour du film de Pier Paolo Pasolini «L'Evangile selon saint Matthieu».

Jardin botanique (Pertuis-du-Sault 58) jusqu'au 4 octobre, exposition

Claude Jeannotat, peinture acrylique et Alexa Vincze, décoration de vieilles chaises. Ouvert ma-di de 14h à 17h30. Entrée libre.

Concerts

Théâtre du Pommier (rue du Pommier 9), vendredi 4 septembre à 20h30: «Lyoba» concert avec Thierry Lang, pianiste. Réservations: tél. 032 725 05 05 ou www.ccn-pommier.ch

Conférences

Lyceum Club (Beaux-Arts 11), mardi 8 septembre à 19h30, conférence de Brigitte Kuthy Salvi, écrivaine et avocate qui a perdu la vue, sur son livre Double Lumière. Lecture d'extraits par Marie-France Javet. Entrée Fr. 12.-; membres du Lyceum Fr. 8.-; jeunes en formation gratuit.



L'actualité culturelle

Fête de paroisse à l'Ermitage

La paroisse de l'Ermitage invite la population à sa traditionnelle fête de paroisse, samedi 5 septembre. La journée débutera à 8 heures, par un savoureux petit-déjeuner. Dès 9 heures, les visiteurs pourront parcourir les différents stands de fruits et légumes, le marché aux plantes, l'atelier artisanal avec ses travaux à l'aiguille et le bric-à-brac riche en livres et en objets divers d'occasion. Des jeux pour les enfants, une tombola et des concours agrémenteront la journée. A midi, chacun pourra déguster grillades, salades, ramequins et gâteaux.

Paroisse de l'Ermitage, rue Charles Knapp 40, samedi 5 septembre de 8 à 18 heures.

Anciens de Suchard



Sous l'égide de l'Institut de géographie de l'Université et dans le cadre de la grande exposition «Le monde selon Suchard» au Musée d'art et d'histoire, d'anciens employés des usines de Serrières apportent leurs témoignages. Marguerite Amstutz, ancienne réceptionniste-téléphoniste, Jakob Müller, ancien chef de l'assurance qualité et développement des produits et procédés, Henry Parel, ancien directeur général et Vincenzo Zuccarello, ancien méca-

nicien, parleront ce jeudi de leurs années chez Suchard à Serrières.

Musée d'art et d'histoire, jeudi 3 septembre à 20 heures. Entrée libre

Contes bilingues

Bibliomonde, NeuchàToi et le Centre culturel neuchâtelois proposent un après-midi riche en découvertes, dimanche 6 septembre au Théâtre du Pommier.

Des jeunes gens entre 15 et 16 ans feront une démonstration de la technique des contes bilingues dans les mondes des langues: arabe, suédois, turc, allemand, albanais, russe, portugais et espagnol, avec traduction en français.

Le public aura également l'occasion d'écouter une troupe de jeunes slameurs ainsi que de la musique et des chants proposés par un trio colombien. La pause se voudra rafraîchissante avec des jus de fruits d'Amazonie.

Théâtre du Pommier, dimanche 6 septembre dès 14 heures. Entrée libre, chapeau.

Atelier de théâtre

L'Atelier Théâtre, animé par Séverine Marquand-Koller offre aux enfants et adolescents la possibilité de travailler sur le corps, la gestuelle, l'imaginaire et de développer la créativité de chacun par un ensemble de techniques: travail de relaxation, échauffement du corps et de la voix, travail d'improvisation à partir de thèmes donnés, etc.

Les cours se déroulent au petit théâtre de l'Ecole de la Promenade. Ils ont lieu le mardi de 16 heures à 17h15 pour les enfants de 6 à 9 ans et le mardi de 17h15 à 18h30 pour les jeunes de 10 à 13 ans. Prix: Fr. 260.-/semestre. Renseignements et inscriptions: tél. 032 721 38 32.

Antonio Indaco et son association lancent une 2^e saison et collaborent avec le Conservatoire

Quatre grands interprètes à Neuchâtel

La seconde saison des Grands Interprètes s'annonce prometteuse. Quatre concerts sont prévus au Temple du Bas, entre musique classique et jazz. Ouverture des feux le 19 octobre déjà avec le hautboïste Heinz Holliger.

Figure légendaire de la musique de l'après-guerre, le compositeur, chef d'orchestre et hautboïste Heinz Holliger sera accompagné le 19 octobre du quintette Swiss Chamber Soloists. Le second concert de cette 2^{ème} saison aura lieu le 28 novembre et célébrera le jazz et la world music. Le génial batteur Tony Allen, considéré comme le père de l'Afrobeat, sera à Neuchâtel avec un band de dix musiciens. Une exclusivité des Grands Interprètes, indique le directeur artistique de l'association Antonio Indaco.

Un altiste et un violoniste

Le Temple du Bas accueillera le 4 février l'altiste Yuri Bashmet qualifié par le Times d'un des plus grands artistes vivants. Ce virtuose dirigera à Neuchâtel les Solistes de Moscou, un orchestre qui réunit une trentaine d'instrumentistes issus des conservatoires russes. Cette seconde saison s'achèvera en beauté le



Le violoniste français Laurent Korcia sera au Temple du Bas le 21 avril.

21 avril avec un concert du violoniste français Laurent Korcia accompagné d'un quatuor à cordes, d'un accordéon et d'un piano. Ces musiciens emmèneront le public dans un voyage musical entre classique, jazz et musique de film.

Master classes à la HEM

Les «Grands Interprètes» de Neuchâtel se sont désormais constitués en association qui a son siège à la Haute école de musique sur le plateau de la gare. Antonio Indaco collabore avec René Michon, directeur de la filiale

professionnelle du Conservatoire, dans l'organisation de master classes. Laurent Korcia et Yuri Bashmet ont accepté de partager leur savoir avec des étudiants. Enfin, un concert avec les grands interprètes de demain sera organisé dans l'auditorium du nouveau bâtiment du Conservatoire le 10 mars. Il réunira de jeunes solistes qui se sont fait remarquer dans des concours internationaux.

Davantage d'informations sur www.lesgrandsinterpretes.ch. Abonnements et billets en vente au Théâtre du Passage.

Chronique culturelle



Pulsar 0359-54

Avez-vous déjà entendu le chant du pulsar au fond des bois? Ou plutôt dans le noir du ciel puisque c'est là-bas que battent ces cœurs agonisants de l'univers? Vendredi soir, dans les serres de la Ville, à Cernier, nous avons perçu en direct les battements sourds et irréguliers du pulsar 0359-54 capté par l'observatoire de Nançay. Puis tout à coup ce bruit de fin de vie fut interrompu par six percussionnistes et leur étrange attirail... Une composition musicale fascinante de Gérard Grisey. Noir encore dans le verger d'Evologia où ce soir-là le Genevois Rudy Decelière avait planté de façon géométrique mille tiges terminées chacune par une fleur en forme de mini haut-parleur diffusant des sons étranges tous différents... Le lendemain, c'est confortablement installé dans des transats que le public a vécu trois heures durant l'expérience d'une musique électronique spatialisée par Jonathan Prager, interprète acousmatique d'une dizaine de compositeurs, qui dirigeait un orchestre de hauts-parleurs. Trois façons fascinantes d'entendre et un usage intéressant des serres de la Ville qui ont abrité durant quelques jours des cultures très spéciales...

Patrice Neuenschwander

PEUTCH

dans TROUS DE MEMOIRES



UN SPECTACLE 100% IMPROVISÉ

www.peutch.ch



Samedi 12 septembre à 20 heures

Salle de spectacle de Fontainemelon

Billets à l'entrée Prix: 30.-

tarif réduit (étudiant/enfant/AVS/AI) 20.-

Réservation: 032 853 72 18 ou sibylle.martinez@bluewin.ch

 Les conseils Holistic

Et nous, comment on fait ?

Le projet Holistic c'est 23% de réduction de la consommation d'énergie dans un quartier de la ville, d'ici 2012. Très bien... Cette dernière année, chaque mois ou presque, une demi-page de ce journal vous a permis de découvrir les différentes actions prévues dans ce projet européen. Mais comment peut-on faire, en tant qu'habitant de la ville pour participer à cette dynamique ?

Profitez des programmes d'encouragement

Le Canton et la Confédération proposent des programmes d'encouragement pour les mesures visant à réduire la consommation en énergie des bâtiments existants. Ainsi, le remplacement des fenêtres, l'isolation des toitures, façades, sol des combles et plafonds des caves peuvent bénéficier de subventions. De même, l'installation de capteurs solaires thermiques, de chauffage central à bois, et le remplacement des chauffages électriques sont soutenus.

Echangez vos idées et faites connaître vos efforts

Les 18 projets Concerto, dont fait partie le projet Holistic, ont également comme vocation de favoriser les échan-



Les travaux de rénovation menés par étapes dans cette maison familiale, ont permis, avec peu de moyens, de réduire sa consommation en énergie de 60 à 70%.

ges. Dans cette optique, les partenaires du projet ont ouvert une « boîte à idées » sur le portail internet du projet, qui permet à chacun de déposer avis et suggestions.

Rien n'est plus convaincant qu'un exemple, réalisé près de chez soi. Peut-être que certains lecteurs ont des expériences à partager, des prestataires à recommander ou des conseils à donner. Vous pouvez nous en faire part et les

plus parlants seront intégrés sur le site internet de manière à ce que d'autres puissent s'inspirer des exemples réussis. Ainsi, la maison familiale située chemin de Bellevaux 42 présente un assainissement énergétique fructueux mené par des particuliers motivés.

Pour donner le ton à cette saison placée sous le signe de l'exemple, une visite de bâtiments rénovés est organisée par l'association Ecoparc le jeudi 24

septembre 2009. Vous y êtes cordialement invités.

Anne-Claude Cosandey

www.holistic-ne.ch
www.ne.ch/energie



 La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô



Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 722 62 22.

Installations extérieures: 9h à 20h.

Piscine de Serrières

Horaire: 9h à 19h.

Société Nautique de Neuchâtel (rte des Falaises 114), permanence d'aviron le lundi, mercredi, vendredi à 18h et samedi à 9h. Tél. 032 724 11 37, autres infos: www.aviron.ch, contact: info@aviron.ch

Football corporatif

Lundi 7 septembre, terrain des Charmettes, 18h45, La Gondola-New-Look/C., coupe.

A 20h15, Casa d'Italia-Chicken, coupe.

Mardi 8 septembre, terrain des Charmettes, 18h45, Bar 21-Colorix, coupe.

Mercredi 9 septembre, terrain des Charmettes, 18h45, FEN fête l'Uni-Philip Morris, coupe.

Football

Mercredi 2 septembre, terrain du Chanet I, 20h15, Xamax III-Deportivo, 3e ligue.

Mercredi 2 septembre, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 20h15, Audax 2e ligue-Les Geneveys 2e ligue, coupe NE.



Mercredi 2 septembre, terrain naturel de Pierre-à-Bot, 20h15, Espagnol-Boudry, 3e ligue.

Vendredi 4 septembre, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique 20h, Helvetia-Lusidas vétérans.

Samedi 5 septembre, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 9h15, Serrières-Marin-Sports, juniors D2. A 10h45, Serrières-Colombier, juniors D1.

A 13h, Serrières-Le Locle, C1.

A 16h, Serrières-Team Vaud M21, 2e ligue inter.

A 18h30, Serrières-Les Geneveys, 2e ligue.

Samedi 5 septembre, terrain du Chanet II (petit) 10h, Xamax M10-Marin-Sports, juniors E.

A 11h30, Xamax M11-Colombier I, juniors D.

A 16h, Xamax M12-Grpm Bas-Lac, juniors C.

Samedi 5 septembre, terrain du Chanet I, 16h, Xamax-US Terre Sainte, 2e ligue inter.

Samedi 5 septembre, terrain naturel

de Pierre-à-Bot, 16h, Grpm ASI Audax-Serrières-Deportivo, juniors B.

Dimanche 6 septembre, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 10h, Helvetia-Saint-Blaise, 4e ligue.

Dimanche 6 septembre, terrain de la Riveraine, 11h, Xamax-Signal FC Bernex-Confignon, féminine.

Mercredi 9 septembre, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 18h, Serrières-Deportivo, juniors C2.

A 20h15, Espagnol 3e ligue-Haute-rive 2e ligue, coupe NE.

Hockey sur gazon

Samedi 5 septembre, terrain de Pierre-à-Bot synthétique, 16h30, NHC-Rot Weiss Wettingen, NLA-Hommes.

Voile

Du vendredi 4 au dimanche 6 septembre, port du Nid-du-Crô, série Contender. Vendredi à disp.: 13h30, les autres jours: 9h. Dernier départ possible; dimanche 13h.



A l'occasion de la 16ème édition des Journées européennes du patrimoine 2009, le quartier de Serrières propose cinq visites « Au fil de l'eau »

Retour à la source

La 16e édition des Journées européennes du patrimoine 2009 aura lieu les 12 et 13 septembre, sur le thème « Au fil de l'eau ». Organisée dans 48 pays européens, la manifestation est coordonnée par l'Office cantonal de la protection des monuments et des sites. Au total, dix-sept visites sont proposées dans le canton de Neuchâtel. Le quartier de Serrières en compte cinq à lui tout seul. Au menu de la journée de samedi: découverte de l'histoire du village, retour sur l'époque de la fabrique Suchard et promenade dans le vallon de la Serrière.

Le thème de la première visite porte sur la source d'eau souterraine qui se situe à 600 mètres du lac, dans le quartier de Serrières. Elle figure parmi les sources les plus importantes du canton. Exploitée par une quarantaine de roues à eau, en 1811, elle constitue une ressource d'énergie exceptionnelle. Actuellement, une turbine et des pompes à chaleur se chargent de prélever l'eau pour approvisionner les bâtiments voisins en chaleur et en électricité. La visite se poursuivra par la découverte de l'histoire du village sur l'esplanade du temple. Une autre visite sera dédiée au cours d'eau traversant le quartier. Il s'agit d'une petite rivière longue de 600 mètres qui porte le nom de la Serrière. Durant les premiers siècles de notre ère, de nombreuses industries sont venues

s'installer non loin de ce cours d'eau, séduites par les avantages qu'il procurait.

Deux visites estampillées Suchard

Une visite sera spécialement consacrée aux anciennes infrastructures de Philippe Suchard. Inscrite dans la continuation de l'exposition du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel entièrement dédiée à Suchard, cette visite expliquera les nombreux liens que la chocolaterie entretenait avec son site de production. Une promenade dans le vallon permettra de mieux comprendre les rapports existants entre l'entreprise et la rivière.

Toujours dans le registre Suchard, une visite de la cité ouvrière du même nom plongera les visiteurs dans une atmosphère pleine de vie. Cette cité du

« Une exposition photographique viendra compléter l'éventail d'activités proposées. »

bord du lac a été construite par la fabrique Suchard en quatre étapes, de 1886 à 1901. Chacune des seize maisons comptait deux à quatre logements. Cette cité représentait l'image de la politique sociale de l'entreprise.

Dans la nature

La dernière visite est une balade le long du vallon de la Serrière dans la région Neuchâtel-Serrières. Outre les aspects liés à l'eau, le vallon de la Serrière abrite des richesses insoupçonnées. Des arbres, des buissons et de nombreuses plantes sont à découvrir du côté de la source de la rivière. Diverses notions en rapport à la botanique seront abordées, dont celle de la toxicité des plantes. Avec un peu de chance, les visiteurs auront même l'opportunité de goûter à quelques fruits sauvages. De quoi faire le plaisir des petits et des grands!

L'histoire du village

Aux termes de ces visites, le quartier de Serrières et son association Serrières bouge! convient les visiteurs sur l'esplanade du temple où animation et restauration sont prévues. Le public aura l'occasion de découvrir l'histoire du village au travers de différents témoignages. Une exposition photographique intitulée « Serrières au fil de l'eau » viendra compléter l'éventail d'activités proposées. Les enfants ne seront pas en reste, un espace leur sera spécialement réservé. A noter que l'ensemble des visites proposées dans le quartier de Serrières se déroulera le samedi 12 septembre 2009. (ak)

Programme complet sur:
www.patrimoineromand.ch



Cette gouache de Samuel de Chambrier datant de la fin du XVIIIe siècle.

La Serrière prend sa source au cœur du quartier portant le même nom.



Le canton de Neuchâtel propose dix-sept

La face cachée

La station de Champ-Bougin et le réservoir des Valangines font partie des dix-sept visites proposées dans le canton de Neuchâtel à l'occasion des Journées européennes du patrimoine 2009 coordonnées par l'Office cantonal de la protection des monuments et sites. Hauterive, La Chaux-de-Fonds, le Locle, Serrières et Neuchâtel sont les différentes régions du canton qui accueilleront la manifestation les 12 et 13 septembre.

La première station de pompage et de filtration d'eau du lac a vu le jour en 1946. Par la suite, la station de Champ-Bougin a été transformée et modernisée. Sa mission étant de rendre l'eau du lac prête à la consommation, par un traitement adéquat.



Un tableau du 18^e siècle représente la rivière du bied à Colombier ainsi qu'une fabrique et maison de campagne.

et visites sur le thème « au fil de l'eau », dans le cadre des Journées européennes du patrimoine 2009

née de l'eau

Quant au réservoir souterrain des Valangines, celui-ci est à l'origine de la distribution en eau de la ville de Neuchâtel. A noter que son champ de distribution ne se limite pas à la ville, mais comprend également une bonne partie du canton. Les visites de la station de Champ-Bougin et du réservoir des Valangines auront lieu le samedi 12 septembre uniquement.

L'eau fait des ravages

Le 12 septembre, le Laténium accueillera un spectacle abordant le thème de l'eau à l'époque celtique. Le lendemain, au même endroit, plusieurs visites sont programmées pour découvrir le patrimoine des sites lacustres. En lice pour l'obtention du label du patrimoine mondial de

l'UNESCO, les sites palafittes permettent de retracer différentes étapes du passé. Le 13 septembre, les visites du Château de Neuchâtel, ainsi que de la Collégiale sensibiliseront les visiteurs au sujet de la dégradation que provoque l'eau sur les biens culturels. Enfin, l'association Trivapor présentera ses projets de rénovation pour l'ancien vapeur « Neuchâtel » les 12 et 13 septembre.

Dans le haut du canton

Cinq visites sont à découvrir dans le haut du canton de Neuchâtel. A la Chaux-de-Fonds, des visites sont prévues pour les samedi 12 et dimanche 13 septembre. Le samedi, le public aura la possibilité de découvrir le réservoir du Vuillème, datant de 1956. Le

dimanche sera consacré à l'histoire de l'Or bleu du Jura, à l'occasion d'une promenade le long de Pouillerel.

Au Locle, les visites auront lieu uniquement le samedi 12 septembre. Les moulins souterrains du Col-des-Roches sont à visiter au travers d'une exposition qui dévoile l'histoire de ce lieu mythique. Une visite concernant le cycle de l'eau de boisson, revient sur les étapes clés de l'eau potable, en passant par le sujet de l'hygiène. Enfin, une visite du musée des beaux-arts évoque les aspects positifs et néfastes de l'eau liés à la conservation des biens culturels.

Accès au patrimoine

Les visites organisées dans le canton de Neuchâtel visent à

promouvoir le patrimoine neuchâtelois auprès d'un public aussi large que possible. Lors de la précédente édition, la manifestation avait attiré plus de 1700 visiteurs sur l'ensemble du canton. (ak)

Les Journées du patrimoine ont lieu dans 48 pays européens. Les thèmes, ainsi que les dates ne sont pas identiques dans chaque pays. En France, la 26^e édition des Journées du patrimoine aura lieu les 19 et 20 septembre, sur le thème « Un patrimoine accessible à tous ». Depuis quelques années, les régions de Franche-Comté et de Rhône-Alpes entretiennent des échanges avec les cantons romands.

 Séance de reprise lundi soir pour le Conseil général

Outils pour mieux maîtriser les finances

Saisie de différentes propositions pour mieux maîtriser les finances de la Ville, la commission financière soumet au Conseil général plusieurs mesures visant à mieux coller à la situation économique. Elle demande notamment au Conseil communal d'établir une planification financière roulante.

Concrètement, la commission financière propose au Conseil général de se doter d'outils supplémentaires pour mieux maîtriser les finances communales. Le but recherché consiste à fixer des priorités claires dans les missions de la Ville en fonction de ses capacités financières. Pour ce faire, il s'agit de dé-

miner précisément les objectifs fondamentaux que l'autorité souhaite atteindre.

Tendre vers l'autofinancement

La commission financière préconise également la création de règles contraignantes pour l'établissement des budgets. Mais cela ne saurait suffire. Elle souhaite l'établissement d'une planification roulante sur quatre ans qui permette de modifier rapidement les objectifs en fonction des capacités financières du moment et de certaines urgences non prévisibles. La commission réclame par ailleurs une analyse des missions de l'administration et des

prestations à fournir à la population. Elle évoque l'octroi d'enveloppes financières par dicastères. Pour les investissements, elle demande que la Ville tende à l'autofinancement tout en tolérant quelques écarts en fonction des circonstances.

20 millions de fortune

La commission financière s'oppose en revanche à faire voter les budgets et les dépenses importantes à une majorité qualifiée (des deux tiers du Conseil général par exemple). Elle souhaite que la fortune de la Ville ne tombe pas en dessous de 20 millions de francs et que l'accroissement de la dette soit strictement contrôlé.

Planification continue

Le Conseil général devra se prononcer sur plusieurs modifications du Règlement général de la commune. L'une prévoit des mesures d'assainissement portant sur les charges et les revenus dès que la Ville enregistre deux déficits consécutifs qui, cumulés, dépassent la moitié de sa fortune. Le Conseil communal devra tenir à jour un plan financier couvrant les quatre ans suivant l'exercice en cours et portant aussi bien sur le fonctionnement que sur les investissements. Il expliquera les modifications

à apporter à ce plan lors de chaque présentation des comptes et du budget. Un autre article vise à introduire des mécanismes de compensation lorsque l'autofinancement des investissements tombe en dessous de 70% deux années de suite.



Protection contre les crues

Le Conseil général se prononcera également lundi sur la constitution d'une servitude gratuite grevant une surface de 8'000 m² en faveur de la Commune de Boudry à proximité de l'ancien orphelinat de Belmont. Souvent menacé d'inondation lors d'orages, l'endroit se situe sur le plateau de Perreux à proximité de la route des Buchilles. Pour remédier à la situation, la commune de Boudry entend y aménager et entretenir un ruisseau à ciel ouvert et y construire un bassin de rétention d'eaux pluviales de 9'000 m³. Ces réalisations coûteront 1,1 million de francs (800'000 francs pour le ruisseau et 300'000 francs pour le bassin) et seront à charge de Boudry. Il en va donc de la protection de la ferme de Belmont et de la satisfaction d'exigences écologiques.



Funiculaires

Le funiculaire Ecluse-Plan ne grimpera pas jusqu'à Pierre-à-Bot et celui qui relie La Coudre à Chaumont ne plongera pas jusqu'au Laténium. Trop cher par rapport aux capacités financières de la Ville!

Le funiculaire La Coudre-Chaumont présente un intérêt essentiellement touristique et son potentiel n'est pas suffisant pour rentabiliser des travaux estimés entre 28 et 40 millions de

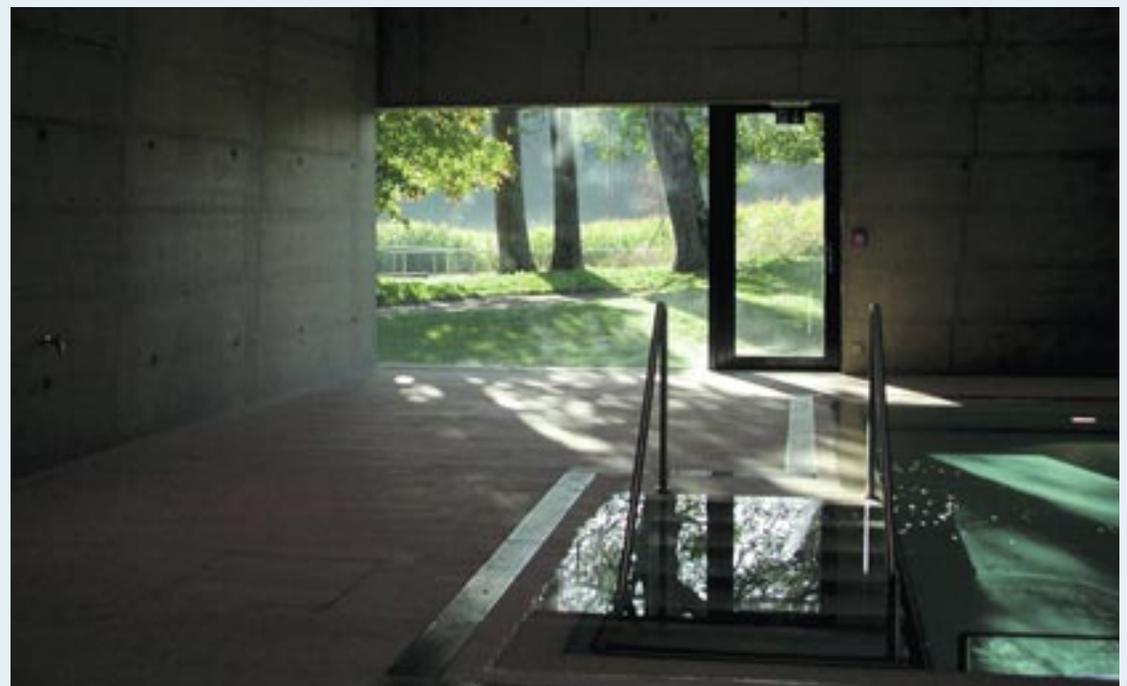
francs selon les variantes. Il en coûterait 65 millions pour prolonger sur un kilomètre le funiculaire du Plan vers Pierre-à-Bot par les Cadolles et les Acacias. Ces montants sont disproportionnés compte tenu des capacités financières de la Ville, estime le Conseil communal. L'exécutif propose d'attendre la réalisation du Transrun avant de réexaminer la question. Le Conseil général en débattrra lundi soir.



Ecole de natation à Landeyeux

Très prisés du public, les cours de natation dispensés par le Service des sports de la Ville auront lieu dès décembre dans le bassin de natation et de rééducation de l'hôpital de Landeyeux, dans le Val-de-Ruz.

Tel est ce qu'indique un rapport d'information du Conseil communal dont le Conseil général prendra connaissance lundi. La Ville louera ce bassin à Hôpital neuchâtelois pour 64'000 francs par an. Le Service des sports a renoncé fin juin à utiliser le bassin de Monruz sis dans le bâtiment de l'ancienne Neuchâteloise Assurance suite à la décision d'Axa Winterthur de louer ledit bassin 160'000 francs par an alors qu'il était gratuit auparavant. Le nombre d'heures de cours sera réduit mais toutes les disciplines enseignées pourront être maintenues. La solution de Landeyeux a aussi pour mérite de conserver un savoir-faire et des emplois



La piscine de Landeyeux accueillera dès l'hiver les écoles de natation du Service des sports. • Photo: SP

A propos...



Demain ensemble

Fondée en 1897, l'Union des Villes Suisses compte aujourd'hui 125 membres. Elle a pour but de sauvegarder les intérêts généraux des communes à caractère urbain. La base de son travail est fournie par l'article 50 de la Constitution fédérale qui contraint la Confédération à prendre en considération la situation particulière des villes et des agglomérations urbaines. Désormais partenaire, l'UVS prend part aux procédures de consultation et siège au sein des commissions d'expert au niveau national et entretient d'étroits contacts avec l'Administration fédérale, le Parlement et ses commissions. Sur le plan cantonal, la réforme des institutions est un défi qui mobilise l'énergie de nombreux exécutifs communaux. Au moment où près de 3/4 de la population vit dans des villes et des communes urbaines, dialogue et respect sont plus que jamais nécessaires car il en va de l'avenir de nos structures institutionnelles. Ainsi émergeront les atouts de communes fortes mis au service d'un canton crédible et attrayant. C'est le prix à payer pour que la population affronte sereinement des lendemains qui, nul doute, chanteront des airs de reconnaissance.

Rémy Voirol

Plan de quartier « CSEM-EPFL-IMT »

La Ville de Neuchâtel, en partenariat avec l'Etat de Neuchâtel, convie les habitants à une première séance d'information publique dans le cadre de la procédure liée au plan de quartier « CSEM-EPFL-IMT », le :

mercredi 9 septembre de 19h30 à 21h, dans la salle polyvalente de la nouvelle école primaire de la Maladière (av. du Mail 13).

Cette rencontre permettra aux autorités de présenter les enjeux inhérents au développement du futur pôle de la Microtechnique et sera suivie d'un débat public.

Direction de l'environnement

La Ville officielle

Parlement de la Ville

Nominations et rapports au menu

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 7 septembre 2009 à 19h30, à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour de la séance est le suivant:

Nominations

09-129

Nomination de quatre membres représentant des groupes politiques au sein du Conseil d'établissement scolaire (un par groupe politique).

09-130

Nomination d'un membre au sein du Conseil intercommunal du Syndicat du Théâtre Régional de Neuchâtel, en remplacement de M^{me} Céline Béguin (PLR), démissionnaire.

09-131

Nomination d'un membre au sein de la Commission spéciale 3^e étape du plan de stationnement, en remplacement de M^{me} Céline Béguin (PLR), démissionnaire.

09-132

Nomination d'un membre au sein du Conseil de fondation de la Fondation l'Enfant c'est la Vie, en remplacement de M^{me} Céline Béguin (PLR), démissionnaire.

09-133

Nomination d'un membre au sein de la Commission des ports et rives, en remplacement de M. François Konrad (popvertssol), démissionnaire.

09-134

Nomination d'un membre au sein de la Commission financière, en remplacement de M. François Konrad (popvertssol), démissionnaire.

09-135

Nomination d'un membre au sein de la Commission spéciale des énergies, en remplacement de M. François Konrad (popvertssol), démissionnaire.

09-136

Nomination d'un membre au sein de la Fondation l'Enfant c'est la Vie, en remplacement de M. François Konrad (popvertssol), démissionnaire.

09-138

Nomination d'un membre au sein de la Commission spéciale «Millénaire 2011», en remplacement de M^{me} Carole Maeder-Milz (popvertssol), démissionnaire.

09-139

Nomination d'un membre au sein de la Commission spéciale 3^e étape du plan de stationnement, en remplacement de M^{me} Carole Maeder-Milz (popvertssol), démissionnaire.

09-140

Nomination d'un membre au sein du Syndicat intercommunal de l'E.S.R.N., en remplacement de M^{me} Carole Maeder-Milz (popvertssol), démissionnaire.

Rapports du Conseil communal

09-018

Rapport du Conseil communal, concernant la constitution d'une servitude à Belmont.

09-009

Rapport d'information du Conseil communal, concernant la prolongation des funiculaires Ecluse-Plan et La Coudre-Chaumont.

09-015

Rapport d'information du Conseil communal, concernant la location du bassin d'Hôpital Neuchâtelois à Landeyeux pour les Ecoles de natation du Service des sports.

Rapport de commission

09-202

Rapport de la Commission financière, concernant le traitement des propositions 07-403 et 07-404, et du postulat 07-505 «Pour une meilleure maîtrise des finances communales».

Autres objets

09-606

Interpellation (dont l'urgence a été acceptée le 29 juin 2009) du groupe UDC par M^{me} Maria Angela Guyot, au sujet du projet de construction d'une auberge de jeunesse à Neuchâtel.

07-403

Proposition des groupes radical et libéral, dont l'urgence est demandée, par M. Blaise Péquignot et consorts, relative à la maîtrise des finances communales (équilibre budgétaire). **(Le renvoi en commission financière a été voté le 4 février 2008).**

07-404

Proposition des groupes popvertssol et socialiste, par M. Nicolas de Pury et consorts, relative à la modification du Règlement général de la Commune de Neuchâtel du 17 mai 1972, par l'introduction d'un article 160 (nouveau): fortune nette et coefficient fiscal. **(Le renvoi en commission financière a été voté le 4 février 2008).**

duction d'un article 160 (nouveau): fortune nette et coefficient fiscal. **(Le renvoi en commission financière a été voté le 4 février 2008).**

07-505

Postulat du groupe UDC, par M. Frédéric Guyot et consorts, relatif à la demande de l'étude de l'introduction d'un arrêté sur le frein à l'endettement et au respect de normes budgétaires pour l'établissement des budgets communaux de la Commune de Neuchâtel. **(Le renvoi en commission financière a été voté le 4 février 2008).**

08-613

Interpellation des groupes ULR, UDC et popvertssol, par MM. Blaise Péquignot, Steven Bill et Nicolas de Pury, concernant «L'avenue des Alpes et la sécurité des piétons en particulier».

09-302

Motion du groupe socialiste par M^{me} Martine Docourt et consorts, intitulée «Renforcer le tri et la collecte des déchets recyclables».

09-505

Postulat de M^{me} Dorothee Ecklin, popvertssol, pour la participation des Parlements au Réseau des Trois villes.

09-402

Proposition du groupe popvertssol, par M^{me} Catherine Loetscher Schneider, concernant le ramassage des déchets verts.

09-605

Interpellation du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin, intitulée «Pour le maintien des offices postaux au sein de la COMUL et du Canton».

09-304

Motion du groupe popvertssol par M. Pascal Helle et consorts, intitulée «Gratuité des musées communaux pour les jeunes jusqu'à 25 ans».

09-607

Interpellation du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée «Il n'y a pas de fumée sans bruit».

09-608

Interpellation du groupe popvertssol par M. Christian van Gessel et consorts, intitulée «Stade de Pierre-à-Bot: priorité à la formation».

09-305

Motion du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée «Pour un Conseil régional de la COMUL».

Neuchâtel, le 19 août 2009.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

La présidente, Le chancelier,
Françoise Jeanneret Rémy Voirol

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur le site internet www.neuchatelville.ch

La chronique de ...

Du karaté pour les 7 à 77 ans

Anne
Kybourg



Le club de karaté neuchâtelois «Neuchâtel Karaté-Do» fête ses trente ans. En 1979, date de sa création, le club comptait six membres. En 2009, c'est près de 180 membres actifs qui viennent s'entraîner chaque semaine. Ils sont répartis dans différents groupes selon leur âge et leurs capacités. Le plus jeune membre est âgé de 5 ans et le plus vieux, de 72 ans! En trente ans, le NKD n'a pas pris une ride. Il semble parti pour durer...

Le mot karaté-do signifie en japonais «la voie de la main vide». L'interdiction de posséder des armes blanches sur l'île d'Okinawa au Japon, est à l'origine du développement de cet art martial. Le karaté compte quatre styles différents, dont celui du shoto-kan, pratiqué au NKD. Cet art martial se pratique également en compétition, dans deux disciplines distinctes. D'une part, le kata qui est une suite de techniques représentant un combat virtuel. D'autre part, le kumité qui constitue le combat face à un adversaire. Une des particulari-



Le Neuchâtel Karaté-Do peut compter sur la relève pour assurer sa longévité.

tés du karaté est de compter un nombre infini de fédérations. Néanmoins, la Fédération mondiale de karaté (WKF) constitue une référence en matière de compétition. Pour donner un ordre de grandeur, des compétitions comme les championnats d'Europe et les championnats du monde réunissent respectivement 45 et 95 pays. Le NKD fait partie de la Swiss Karate Union, elle-

même membre de la Fédération suisse de karaté (FSK), reconnue par la WKF.

Pour tous les goûts

Le NKD offre un large éventail de cours axés sur divers domaines. «Nous travaillons sur trois plans: l'art martial, la performance, et le développement social» explique Franco Pisino, entraîneur du NKD et

coach de l'équipe nationale. Le club neuchâtelois compte des membres présentant des intérêts très diversifiés. «La mission du NKD est d'accompagner les jeunes dans la pratique de cet art martial» commente Franco Pisino. Le NKD dénombre plusieurs moniteurs J+S pour encadrer les plus jeunes dans l'apprentissage du karaté.

Continuité

La longévité du NKD dénote sa bonne santé. Depuis sa création, le club neuchâtelois peut se féliciter d'avoir toujours compté des membres de l'équipe nationale dans ses rangs. «C'est une certaine fierté que le NKD ait passé à travers le temps et les modes» déclare Antonella Droz véritable pionnière du karaté suisse et entraîneur au

NKD depuis 1980. A noter que de nombreux jeunes du NKD s'illustreront régulièrement dans différentes compétitions nationales et internationales. Ce week-end par exemple, six équipes du NKD ont participé au championnat suisse par équipe à Thoune. Trois équipes ont décroché le titre de champion suisse. Quant aux trois autres, elles sont toutes revenues médaillées.(ak)

A travers l'histoire



Transports lacustres de produits laitiers pour la ville et bétail pour l'abattoir vers 1906.





Prix «Salut l'étranger!» 2009 Spécial jeunes

Le Conseil d'Etat neuchâtelois a institué, le 20 mars 1995, un prix annuel, doté de 7'000 francs, intitulé «Salut l'étranger!».

Ce prix est destiné à récompenser une personne ou un groupe de personnes de tous âges et de toutes nationalités, domiciliés dans le canton, qui par une œuvre, un spectacle, un acte, voire une parole ou une attitude, aura permis:

- la promotion de la tolérance, du respect de l'autre et de la diversité des cultures;
- le rejet de toute exclusion basée sur l'appartenance à une ethnie, une religion ou une nationalité.

En raison de l'action NeuchâToi 2009-Jeunes, le prix «Salut l'étranger!» sera décerné cette année en priorité à des actions de jeunes.

La population et les institutions publiques et privées sont invitées à proposer des candidatures pour le prix «Salut l'étranger!»

Les candidatures pour l'année 2009 doivent être transmises jusqu'au 14 septembre 2009 au Service de la cohésion multiculturelle, Av. Léopold-Robert 90, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Des renseignements complémentaires, un formulaire et l'arrêté instituant le prix peuvent être demandés par téléphone au délégué cantonal aux étrangers: tél. 032/889 74 42 ou sur le site www.ne.ch/salutetranger.



A louer

La gérance des bâtiments de la Ville de Neuchâtel met en location

Fahys 93 à Neuchâtel

Un appartement de 5 1/2 pièces au 8^e étage

Loyer en fonction des revenus: maximum Fr. 1'546.- + charges
Libre de suite ou à convenir

Places de parc

Fr. 98.-/mois

Disponibles de suite

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à la gérance des bâtiments de la Ville de Neuchâtel, fbg du Lac 3, tél. 032 717 76 70.



Les Lundis des mots

Lundi 7 septembre à 18 heures à la Galerie YD, rue Fleury 6:
Carte blanche à Marc Bloch
Propos sur la littérature.

A 20 heures à la Galerie YD, rue Fleury 6:
La découverte du feu
Nouvelles de Nicolas Soguel mises en musique par l'Apsus & Co.

La Ville officielle



Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Eric Repele, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour la rénovation de l'immeuble, la création d'une place de parc ainsi que la modification des aménagements extérieurs 41, rue Auguste-Bachelin, article 6430 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Nicole et Yannick Laurent.

Demande de Monsieur Guido Pietrini, architecte à Neuchâtel (Manini Pietrini Sàrl), d'un permis de construire pour le réaménagement des combles de l'immeuble 8a, rue du Bassin, article 10332 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Jules Duquène.

Demande de Monsieur Eric Ott, architecte à Neuchâtel (IPAS architectes SA), d'un permis de construire pour l'implantation d'un mât et d'antennes de téléphonie mobile à la rue de la Dîme, article 1445 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de Swisscom Mobile SA.

Demande de Monsieur Christophe Masini, architecte au Noirmont, d'un permis de construire pour l'aménagement des combles de l'immeuble 12, chemin des Grillons, article 8537 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Germaine Nicoud.

Demande de Monsieur Claude Schoreret, architecte à Neuchâtel (Architectes NHP), d'un permis de construire pour l'implantation temporaire de conteneurs-bureaux 45, rue de la Maladière, article 12576 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte d'Hôpital Neuchâtelois.

Demande de Monsieur Bernard Delefortrie, architecte à Neuchâtel (GD Architectes FAS SIA), d'un permis de construire pour la rénovation et la surélévation d'un immeuble 104, rue des Parcs, article 9589 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Lara Menghini et de Monsieur Sylvain Mercati.

Demande de Monsieur Jurg Sündhoff, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour la création de trois places de parc 14, chemin du Petit-Catéchisme, article 4448 du cadastre de Neu-

châtel, pour le compte de Monsieur Daniel Huguenin.

Demande de Monsieur Giantito Ricci, architecte à Neuchâtel (Arkh'i'crea sàrl), d'un permis de construire pour la démolition et reconstruction d'un garage, et l'installation d'une pompe à chaleur 23, chemin du Petit-Catéchisme, article 7775 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Marc Mathys.

Demande de Monsieur Jean-Pierre Wildhaber, architecte à Bevaix, d'un permis de construire pour l'installation d'un canal de cheminée et des capteurs solaires en toiture de l'immeuble 20, rue des Sablons, article 6268 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Jacqueline et Michel-André Hotz.

Demande de Monsieur François Willemin, architecte à La Chaux-de-Fonds, d'un permis de construire pour la construction d'une maison familiale au chemin du Signal, article 15572 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Christa et Jean-Didier Weber.

Demande de Monsieur Jean-François Cordey, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour la transformation et l'agrandissement d'une maison familiale 7, ruelle William-Roethlisberger, article 9623 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Barbara et Diego Bugada.

Demande de Monsieur Jean-Baptiste Cotelli, architecte à Peseux, d'un permis de construire pour la transformation d'une surface commerciale en bar à café 13, rue Louis-Favre, article 5144 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Angelo-Miguel Gonsalves Esteves.

Les plans peuvent être consultés du 14 août au 14 septembre 2009, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Joseph Cerutti, architecte à Vésénaz, d'un permis de construire pour la construction d'un immeuble mixte et d'un parking (adaptation d'un projet sanctionné) à la rue des Draizes, article 9131 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Compagnie financière de promotion immobilière - C.F.P.I. Les plans peuvent être



Echos

■ Mercredi 26 août, le Conseil communal a été représenté par M^mc Françoise Jeanneret, présidente et M. Rémy Voirol, chancelier, à la soirée européenne de basket, au stade de la Maladière.

■ Vendredi, M. Alain Ribaux, directeur des finances, représentera les Autorités communales, à la Braderie et Fête de la Montre, à la Chaux-de-Fonds.

■ Samedi, le Conseil communal sera représenté par M^mc Françoise Jeanneret, présidente, à l'assemblée générale de l'Association des officiers de l'état civil du canton de Neuchâtel.

■ Samedi, M^mc Françoise Jeanneret, directrice de la culture, représentera les Autorités communales, au vernissage de l'exposition «Helvetia Park», au Musée d'ethnographie.



Anim'Action

Aux habitant-es de Pierre-à-Bot

Vous souhaitez proposer ou organiser une activité dans votre quartier? Venez à la prochaine rencontre du groupe Anim'Action:

**lundi 7 septembre à 19h45
à la salle de loisirs Acacias 1**

Renseignements: 032 717 74 63
ou www.neuchatelville.ch/animaction

consultés du 21 août au 22 septembre 2009, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Olivier De Bossset, architecte à Neuchâtel (Atelier d'architecture du Pommier), d'un permis de construire pour l'installation d'un ascenseur et l'aménagement des combles de l'immeuble 5, rue de la Raffinerie, article 555 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Henri Jacques Eugène Vuarras. Les plans peuvent être consultés du 4 septembre au 5 octobre 2009, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés à la Police des constructions, fbg du Lac 3, 2^eme étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Police des constructions



Programme cinéma pour la semaine du 2 au 8 septembre

APOLLO 1 032 710 10 33

UN PROPHÈTE

1^{er} semaine.

14 ans sug 16 ans.

VF me au ma 14h, 17h15, 20h30.

Acteurs: Tahar Rahim, Niels Arestrup, Adel Bencherif.

De Jacques Audiard.

APOLLO 2 032 710 10 33

L'ABOMINABLE VÉRITÉ

2^e semaine.

10 ans sug 12 ans.

VF me au ma 15h45, 20h15, ve au di 18h.

VO s-t fr/all. me/je, lu/ma 18h.

Acteurs: Katherine Heigl, Gerard Butler, Bree Turner.

De Robert Luketic.

APOLLO 2 032 710 10 33

UN PROPHÈTE

1^{er} semaine.

14 ans sug 16 ans.

VF ve/sa 22h30.

Acteurs: Tahar Rahim, Niels Arestrup, Adel Bencherif.

De Jacques Audiard.

APOLLO 3 032 710 10 33

WHATEVER WORKS

4^e semaine.

10 ans sug. 16 ans.

VO angl. s-t fr/all. me au ma 18h15, 20h30.

Acteurs: Larry David, Evan Rachel Wood, Ed Begly Jr.

De Woody Allen.

APOLLO 3 032 710 10 33

L'ÂGE DE GLACE 3: LE TEMPS DES DINOSAURES

10^e semaine.

Pour tous sug. 7 ans.

VF me au ma 15h30.

De Carlos Saldanha.

APOLLO 3 032 710 10 33

G.I. JOE - LE RÉVEIL DU COBRA

5^e semaine.

14 ans sug. 14 ans. VF ve/sa 22h45.

Acteurs: Dennis Quaid, Sienna Miller.

De Stephen Sommers.

ARCADES 032 710 10 44

INGLOURIOUS BASTERDS

3^e semaine.

16 ans sug 16 ans. VF me au ma 14h, 17h15,

20h30. Acteurs: Brad Pitt, Diane Kruger,

Til Schweiger.

De Quentin Tarantino.

ARCADES 032 710 10 44

DESTINATION FINALE 4

2^e semaine.

16 ans sug. 16 ans.

VF ve/sa 23h45.

Acteurs: Krista Allen, Nick Zano, Shantel VanSanten.

De David R. Ellis.

BIO 032 710 10 55

LES ENFANTS SONT PARTIS

1^{er} semaine.

16 ans sug 16 ans.

VO esp. s-t fr/all. me au ma 18h15, 20h30.

Acteurs: Oscar Martinez, Cecilia Roth, Arturo Goetz.

De Daniel Burman.

BIO 032 710 10 55

LE PRINCE DE SANG MÊLÉ - HARRY POTTER 6

8^e semaine.

10 ans sug. 12 ans.

VF me au ma 15h.

Acteurs: Emma Watson, Daniel Radcliffe, Rupert Grint.

De David Yates.

REX 032 710 10 77

NEUILLY SA MÈRE

1^{er} semaine.

10 ans sug. 12 ans.

VF me au ma 15h30, 17h45, 20h15.

Acteurs: Samir Sechir, Rachida Brakni, Farida Khelfa.

De Gabriel Julien-Laferrière.

REX 032 710 10 77

INGLOURIOUS BASTERDS

3^e semaine.

16 ans sug 16 ans. VF ve/sa 22h30.

Acteurs: Brad Pitt, Diane Kruger, Til Schweiger.

De Quentin Tarantino.

STUDIO 032 710 10 88

UP - LÀ-HAUT

6^e semaine.

Pour tous sug. 7 ans.

VF me au ma 15h15, 20h15.

De Pete Doctor.

STUDIO 032 710 10 88

LES DERNIERS JOURS DU MONDE

2^e semaine.

16 ans sug. 16 ans. VF me au ma 17h30.

Acteurs: Mathieu Amalric, Catherine Frot, Karin Viard.

De Jean-Marie Larrieu.



L'instantané de Stefano Iori...



... Johan Cajas sur la mini rampe de Neuchâtel



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.



Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline

24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Services industriels - électricité, eau, gaz (en dehors des heures d'ouverture des bureaux), tél. 032 717 83 00.

Services publics

Boutique d'information sociale,

(rue St-Maurice 4), ouverte du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h, tél. 032 717 74 12, fax 032 717 74 19, e-mail: Boutique.Information.Sociale@ne.ch.

Cancer du sein: «Vivre comme avant», Ligue contre le cancer, tél. 032 721 23 25.

Cellule de debriefing

psychologique, tél. 079 577 65 33 (répondeur - on vous rappelle le jour même).

Centre de consultation LAVI, service d'aide aux victimes, (rue J.-L. Pourtalès 1), Case postale 527, 2001 Neuchâtel: permanence tél. du lundi au vendredi de 8h à 11h30 et de 14h à 17h, tél. 032 889 66 49.

Centre islamique de Neuchâtel, (rue L. Bourguet 14), tél. 032 725 39 66, prière, vendredi à 12h45.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le n° 144.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du dimanche 6 septembre

Culte paroissial au Temple du Bas à 10h15, sainte cène. Inauguration des panneaux méditatifs «Portes du ciel» de Béatrice Zumwald, artiste peintre accompagnée de musique

brésilienne à la guitare. Vente de fruits TerrEspoir à la sortie.

Sud:

Collégiale: di à 10h culte avec sainte cène, baptême.

Temple du Bas: Eglise ouverte du lundi au vendredi de 16h à 18h, samedi de 11h à 13h.

Pourtalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte

Kirchgemeinde: 6. September 17 Uhr, Andacht mit anschl. Imbiss im Kirchgemeindehaus Poudrières 21, Neuchâtel.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 19h, messe. Di à 10h et à 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30, messe. Di à 10h15, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: sa à 16h, messe en croate.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1^{er} et 3^e di) et catholique (2^e et 4^e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emmerde-Vattel): di à 9h45, messe à La Chaux-de-Fonds.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voiron, chancelier

Rédaction:

Patrice Neuenschwander, journaliste
Anne Kybourg, journaliste stagiaire

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Maxime Rebetez

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires



**REPLACEMENT PARE-BRISE,
CONDITIONS SPÉCIALES**
et nettoyage complet véhicule gratuit

Pierre Grosjean Michel Abplanalp

CARROSSERIE D'AUVERNIER
Route des Gravieres 19 • Tél. 032 731 45 66 • 2012 Auvernier
E-mail: info@carrosserie-auvernier.ch www.carrosserie-auvernier.ch

CARROSSERIE
FCR
Fédération des Carrossiers Romands

LES PLUS BEAUX MEUBLES S'ACHETENT CHEZ NOUS
SALON 3-2 CUIR VÉRITABLE **1590.-** au lieu de 3180.-
MEUBLES DU BATTOIR ♦ FAILLE-HIT ♦ CASSE-PRIX
MATHOD ST-SULPICE COURTAMAN MEYRIN
entre Rte Cantonale entre Ch. du
Orbe/Yverdon Lausanne/Morges Morat et Fribourg Grand Puits
12 camions de livraison pour toute la Suisse



Samedi 5 septembre 2009

Neuchâtel Centre ville
Manor Marin
Migros de Cernier

Les Rotariennes et Rotariens du
Rotary Club de Neuchâtel

soutiennent
la Fondation RoDeO (Rotary Demining Operation) par une

Vente de tournesols



pour financer un véhicule de déminage **DIGGER D2**
pour le Centre Francophone de Formation au déminage
humanitaire d'Afrique de l'Ouest au Bénin (CPADD).

*Ensemble, luttons contre le fléau des mines anti-personnel
et redonnons aux populations touchées des terres sans danger !*





Le Sénégalais Amadou Fall Ba est à l'origine du projet PRO.CO.M, présenté par David Haeberli, artiste neuchâtelois issu de la culture hip-hop

Echanges Nord-Sud entre jeunes

Amadou Fall Ba est l'initiateur d'un projet intitulé PRO.CO.M visant à collecter du matériel pour l'équipement d'une salle de danse, d'un studio d'enregistrement et d'une salle de DJ dans le complexe culturel Léopold Sédar Senghor de Pikine, au Sénégal. Membre de l'association Africulturban, Amadou Fall Ba dirige également le festival international de hip-hop et de cultures urbaines Festa2h. David Haeberli, porteur du projet pour la Suisse à Neuchâtel, explique de quoi il retourne.

Comment le projet PRO.CO.M a-t-il vu le jour?

J'ai rencontré Amadou sur le net. Il cherchait un interlocuteur en Suisse pour son festival Festa2h. Il voulait y inviter des Neuchâtelois. En décembre passé, il est venu en Suisse. Je l'ai hébergé chez moi où nous avons eu l'occasion de discuter de nos idées. Nous en avons tellement que nous avons décidé de procéder étape par étape. La première consiste à envoyer un convoi de matériel au centre culturel Léopold Sédar Senghor de Pikine pour pouvoir y installer une salle de danse, un studio d'enregistrement, et une salle de DJ. Toutes les branches de la culture hip-hop sont ainsi représentées, à l'exception du graffiti qui est plus facilement accessible à Pikine. Au vu de nos emplois du temps, le projet aura finalement lieu en 2010. L'idée est de pouvoir équiper le centre culturel de Pikine avec un matériel son adéquat pour le développement de la culture hip-hop dans la région de Dakar.



L'artiste neuchâtelois David Haeberli raconte sa rencontre avec le Pikinois Amadou Fall Ba.

le camion qui acheminera le matériel jusqu'à Pikine. Sur place, un technicien polyvalent sera engagé pour installer le matériel (sol, miroirs, etc.). Un technicien du son aura la responsabilité de former les gens qui utiliseront le matériel pour qu'ils se familiarisent avec le fonctionnement des appareils.

Êtes-vous déjà allé visiter le centre culturel Léopold Sédar Senghor à Pikine?

Non, mais j'espère pouvoir aller le voir un jour. La seconde étape de notre réflexion porte sur la formation des jeunes, ainsi que sur les échanges artistiques. Elle commencera par une chanson que l'on enregistrera tous ensemble. Nous travaillons avec le chanteur Junior Tshaka sur notre projet. Il a déjà connu de nombreux échanges avec le Sénégal. Il a notamment fait venir le chanteur sénégalais Didier Awadi, en Suisse. Si on arrive à tout installer avant l'été prochain, on enregistre!

Est-ce que des échanges ont lieu entre les jeunes Neuchâtelois et les jeunes Pikinois? Selon vous, qu'ont-ils en commun?

Jamais! Du moins pour l'instant. Il y a dix ans, avec le Centre de loisirs de Neuchâtel, je me souviens avoir fait un échange avec des artistes de la ville du cap au sud de l'Afrique. Nous avons passé des moments inoubliables. J'avais

ce festival, Amadou a déjà travaillé avec des Canadiens et des Belges.

Quel est le rôle d'Amadou au sein de l'association Africulturban?

Il s'occupe des différents projets à mettre en place. Il tient un rôle important au sein de la direction d'Africulturban, avec laquelle il entretient de très bons rapports. C'est une personne très polyvalente. Je tiens à rappeler que je ne suis qu'un lien. Je suis porteur du projet PRO.CO.M en Suisse, mais j'ai simplement apporté mon aide pour orienter ce projet. Amadou a fait tout le reste! Il est un exemple à suivre pour les jeunes Pikinois comme pour les jeunes Neuchâtelois.

Quelle a été la réaction d'Amadou Fall Ba quand il a découvert le Centre de loisirs de Neuchâtel?

Il m'a dit que son centre était trois fois plus grand que le nôtre, mais trois fois moins bien équipé. Chez nous, les jeunes oublient la chance qu'ils ont. Moi aussi d'ailleurs! Nous sommes blasés du point de vue matériel. Entre

rencontré d'excellents artistes de la culture hip-hop. C'est une expérience que j'aimerais faire connaître aux jeunes Neuchâtelois et également aux jeunes Africains. Ce sont des moments qui font grandir.

« Il est un exemple à suivre pour les jeunes Pikinois comme pour les jeunes Neuchâtelois. »

Tous ces jeunes ont cet amour artistique pour la culture hip-hop. Peu importe qu'il vienne de Neuchâtel, de Pikine ou d'ailleurs, ce qui est important c'est ce qui vient du cœur.

Que vous a raconté Amadou Fall Ba à propos du festival Festa2h?

C'est un festival qui a lieu chaque année à Dakar. Pour chaque édition, un pays européen est contacté. Pour la quatrième édition qui a eu lieu du 19 au 27 juin 2009, les Suisses DJ Vincz lee, DJ green giant, DJ gimamen, M.A.M et les rappers Stress et Nega étaient présents. Durant le festival, divers ateliers, des stages de danse et des concerts sont organisés. L'ambiance y est typiquement africaine. Les concerts durent une vingtaine de minutes de façon à donner la possibilité à plusieurs artistes locaux de se produire sur scène. Dans le cadre de



Actuellement, où en est votre collecte?

Elle pourra débuter dès que nous aurons obtenu le feu vert au niveau financier. Le matériel sera collecté par le biais de dons. Cependant, certaines choses seront achetées sur place, comme les miroirs de la salle de danse, par exemple. Il faudra également payer



Neuchâtel et Pikine, la différence est flagrante. Il est donc important que nous puissions apporter quelque chose à la culture hip-hop au Sénégal. Je transmets toujours le même message à mes jeunes: soyez positifs et créatifs! La ville de Pikine compte de nombreux talents parmi ses jeunes. Ils ont certainement des tas de choses à dire. Il est donc important de pouvoir leur apporter un matériel adéquat pour le développement de leur art.

Anne Kybourg

Si vous souhaitez donner du matériel son, veuillez vous adresser à David Haeberli: dayva6@hotmail.com